



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 juin 2021



Forfait psy : de qui se moque-t-on ?

La pandémie a eu des répercussions importantes sur la santé mentale de nos enfants. La réponse du gouvernement à notre demande était intéressante : un forfait psy pour les jeunes mineurs qui permettait la prise en charge gratuite de 10 consultations. Malheureusement, les chiffres et surtout les modalités ne sont pas à la hauteur des enjeux et des espérances des familles. En effet, après plusieurs semaines de retard voire d'absence d'informations totales, le forfait psy vient enfin d'être mis en ligne avec... 231 partenaires psy sur tout le territoire ! Ainsi, dans le Cantal, vous avez un seul contact, zéro en Seine-Maritime, 11 à Paris ou encore 1 seul en Seine-Saint-Denis ! Pour la FCPE, aboutir à cette proposition après plusieurs mois d'élaboration, c'est très inquiétant. Nous n'osons pas penser que le gouvernement se moque des parents et des enfants, pourtant, il y a vraiment de quoi se poser des questions.

Nous souhaitons donc que le gouvernement revoie sa copie. Pour répondre aux attentes des familles, il faut que ce soit elles-mêmes qui choisissent leur psychologue, et qu'elles aient à leur disposition des « chèques psy », à raison de 10 par enfant nécessitant des consultations. De plus, il faut décaler la date butoir de la première séance : aujourd'hui, les enfants doivent avoir consulté un thérapeute avant le 31 octobre pour bénéficier de la mesure. Nous demandons le rallongement de cette date butoir, au 31 décembre 2021.

[Trouver un psychologue partenaire.](#)

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

Contact presse FCPE :

Laurence Guillerrou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)